

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Il y a différentes modalités de prise de rendez-vous en fonction des écoles.
Veuillez-vous informer auprès du secrétariat de votre établissement.

La démarche est gratuite et se déroule sous forme d'entretiens individuels ou avec les familles.

Les entretiens sont gratuits, confidentiels et sont effectués sur une base volontaire.

La direction du service de l'orientation recueille vos éventuelles remarques et appréciations à l'adresse électronique suivante :

direction.osp@etat.ge.ch

OFPC
ORIENTATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE



Le conseil en orientation à l'ECG

www.citedesmetiers.ch

VOTRE ORIENTATION

Vous étudiez à l'ECG et vous vous interrogez sur différents aspects de votre parcours de formation :

- Vous souhaitez réfléchir à votre formation actuelle et future;
- Votre formation ne vous convient pas ou plus vraiment, vous souhaitez vous réorienter;
- La formation professionnelle vous intéresse, vous avez besoin d'informations, de soutien et de conseils;
- Vous souhaitez mieux identifier vos difficultés et mettre en place des stratégies pour y remédier.

SELON VOS OBJECTIFS ET VOS BESOINS

Lors de l'analyse de votre situation, le ou la psychologue conseillère en orientation cherche à comprendre vos besoins afin de vous aider à définir et préciser votre objectif. Pour cela, vous pourrez discuter ensemble de votre parcours, de vos intérêts, de votre personnalité, de vos aspirations professionnelles, de vos compétences scolaires, de votre contexte familial, social et de santé.

Si votre projet consiste à entreprendre une formation professionnelle initiale (CFC/AFP), vous pouvez être accompagnée ou accompagné dans les démarches d'insertion par un ou une conseillère en formation (travail sur vos compétences en lien avec l'apprentissage, préparation aux entretiens, dossiers de candidature, etc.).

QUELLE PRISE EN CHARGE ?

- Élaboration d'un projet de formation ou de réorientation ;
- Élaboration d'un projet professionnel ;
- Information sur les filières de formation ;
- Conseil pour l'élaboration d'un dossier de candidature (CV, lettre de motivation) et la recherche d'une place d'apprentissage ;
- Possibilité de travail en réseau avec d'autres spécialistes en cas de difficultés entravant le parcours de formation ou l'atteinte des objectifs (psychologue, travailleur ou travailleuse sociale, logopédiste, corps enseignant, médecin, infirmier ou infirmière, etc.), avec votre accord ;
- Soutien psychologique dans l'atteinte de vos objectifs.